



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 11 du Lundi 19 Janvier 2026

Président de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Miguel VINCENT, Thierry CHARPENTIER, Damien MARCHOIS, Jérôme SIMON, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Éric CROSNIER, Patrick MELLINGER et Céline DE OLIVEIRA

Excusés : David GROUD, Michaël BERNARD, Anne-Laure PERNELET, Annie SIMON, Emeric PETIAU, Romain LAVIGNE, Guillaume ARNOULD et Maïté MAIURANO

Assistent : Lucas THOUE (Directeur), Valérie BOILEAU (Comptabilité)

Invités : Jean Jacques DEMAREZ (Président CDA)

1. Accueil du Président

Le Président Raphaël GOSSET souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur ainsi qu'aux invités. Il adresse également un message d'accueil à Patrick MELLINGER, nouveau membre du Comité Directeur. Le Président présente enfin ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

2. Carnet noir

Le Comité Directeur a appris avec une profonde tristesse le décès de Morgan VUIBERT, joueur ardennais ayant porté les couleurs de nombreux clubs et laissé partout l'empreinte de sa passion et de son engagement. Nous adressons nos pensées les plus sincères à sa famille, et tout particulièrement à son frère Brice, à qui nous présentons nos plus profondes condoléances.

3. Carnet Rose

Le Comité Directeur, ainsi que l'ensemble des membres du District des Ardennes, adressent leurs chaleureuses félicitations à Benoît CHAPPE et à sa compagne pour la naissance de leur petite fille. Nous félicitons également la maman et souhaitons la bienvenue à la petite Jade.



4. Approbation du PV N°10 du Comité Directeur du 04/11/2025 ainsi que des PV des commissions du District des Ardennes

Le procès-verbal N°10 du Comité Directeur du 4 Novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ainsi que l'ensemble des PV des commissions du District des Ardennes.

5. Proposition de Patrick MELLINGER au poste de Trésorier Général du District des Ardennes

L'ensemble des membres du Comité Directeur présents adopte à l'unanimité la proposition de nomination de Patrick MELLINGER au poste de Trésorier Général du District des Ardennes.

Patrick MELLINGER est ainsi officiellement investi de cette fonction. Il intègre de ce fait les membres du Bureau du Comité Directeur et assure désormais également la présidence de la Commission Finance.

6. Formation Délégués de club

Tony VASSAUX prend la parole pour présenter en détail la formation "Délégués Club" à venir. À ce jour, 27 candidats sont inscrits, témoignant d'un réel engouement pour ces missions au sein des clubs. La formation sera complétée par un rappel concernant les fonctionnalités de la FMI.

Le Comité Directeur remercie chaleureusement Jérémy PELTRIAUX et Olivier LHERMITTE, en complément de l'intervention de Tony VASSAUX, pour leur précieuse contribution. Chacun apportant son expertise afin de garantir la bonne organisation de cette session.

Par ailleurs, l'acquisition de brassards "Délégué" a été effectuée, permettant aux futurs délégués d'être facilement identifiables lors des rencontres où ils officieront.

7. Pause apaisement

Lucas THOUÉ, Directeur du District des Ardennes présente aux membres présents le dispositif « Pause apaisement » ainsi que les conditions dans lesquelles celui-ci sera mis en application.

La LGEF appliquera ce dispositif lors de la seconde phase des championnats Jeunes. Les autres championnats ne sont, pour l'instant, pas concernés.

Les membres du Comité Directeur votent à l'unanimité l'adoption de ce dispositif selon les mêmes modalités que celles définies par la LGEF (championnats jeunes). Toutefois, dans l'attente des décisions des autres districts engagés dans les championnats Interdistricts gérés par le District des Ardennes, la "Pause apaisement" ne sera pas mise en place dans ces compétitions (U14 et U16 ID).

8. Caisse de solidarité du District des Ardennes

Lucas THOUÉ, Directeur du District des Ardennes, rappelle aux membres du Comité Directeur le fonctionnement de la caisse de solidarité. Pour chaque licence enregistrée sur le territoire du District des Ardennes, 0,33 € sont automatiquement versés dans cette caisse.



Pour solliciter une aide issue de ce dispositif, une demande écrite doit être formulée par la personne concernée. Cette demande est ensuite étudiée par le Comité Directeur du District des Ardennes.

En cas de non-utilisation partielle ou totale des fonds, l'intégralité du solde est réaffectée au budget de fonctionnement du District des Ardennes.

Le District des Ardennes a reçu deux demandes d'aide dans le cadre de la caisse de solidarité.

Demande n°1 :

Un joueur a été gravement blessé lors d'une rencontre. Après examen complet du dossier et des pièces justificatives, les membres du Comité Directeur présents ont procédé au vote :

POUR : 0 - CONTRE : 11

La demande est donc rejetée à l'unanimité des membres présents.
Une réponse sera transmise au demandeur dans les plus brefs délais.

Demande n°2 :

Un arbitre a été victime de l'incendie de son domicile, perdant l'ensemble de ses biens. Après étude du dossier et des pièces fournies, les membres du Comité Directeur présents ont voté :

POUR : 11 - CONTRE : 0

Le Comité Directeur décide, à la suite de ce vote, d'attribuer une aide de 1 000 € à cet arbitre pour l'aider à faire face à cette situation dramatique.

Il va de soi que nous lui adressons tout notre soutien dans cette épreuve difficile. Une démarche sera engagée auprès des partenaires du District des Ardennes afin de solliciter une aide complémentaire.

Par ailleurs, le Président Raphaël GOSSET a contacté Yann LEROY, Président de la LGEF, la semaine passée. Celui-ci, faisant preuve de solidarité, a accepté de soutenir immédiatement l'arbitre en effectuant un virement de 1 000 €.

9. Programmation des finales de coupes

Vendredi 19 Juin 2026 :

- 20h00 – Finale Roger MARCHE

Samedi 20 Juin 2026 :

- 13h00 – Finale Christian MOSNIER
- 16h00 – Finale René HUGELÉ

Samedi 20 Juin 2026 :

- 14h00 – Finale Christian JURION (U13)



- 16h00 – Finale Joseph PARICKMILER (U15)
- 18h30 – Finale Roger TISSOT – LEROY (U18)

Dimanche 21 Juin 2026 :

- 10h00 – Finale Robert BONNEFILLE
- 13h00 – Finale de la Coupe Féminine Consolation
- 13h00 – Finale de la Coupe Féminine Honneur
- 15h30 – Finale Amédée ANDRY
- 18h30 – Finale Pol RENOUY

10. Journée Départementale des Marcassins (U6 – U7)

La prochaine édition est programmée pour le 16 mai 2026 au stade Louis DUGAUGUEZ.

Le Conseil Départemental sollicite une nouvelle fois le District des Ardennes afin de coorganiser cet événement incontournable destiné aux catégories U6–U7.

Le Comité Directeur accepte cette demande, et un groupe de travail sera prochainement constitué afin de préparer et d'assurer l'organisation de cette édition 2026.

11. Statistiques Licences

Le Président, Raphaël GOSSET, présente l'analyse du tableau des statistiques transmis aux dates clés par la LGEF.

Il en ressort que le District des Ardennes est celui du Grand Est ayant enregistré la plus faible baisse du nombre de licenciés par rapport à la saison précédente à la même date, avec –1,37 %, soit 152 licences de moins.

Ce résultat valorise le travail quotidien des clubs, de leurs bénévoles, ainsi que celui des bénévoles et salariés du District des Ardennes, dont l'engagement contribue à maintenir une dynamique positive.

Il est néanmoins important de noter que le football connaît une baisse globale du nombre de licenciés, tant à l'échelle du Grand Est que sur l'ensemble du territoire national.

Le Comité Directeur espère que la Coupe du Monde 2026 produira les mêmes effets que les précédentes éditions, permettant ainsi de retrouver le nombre de licenciés que ce sport mérite.

12. Projets coconstruits District des Ardennes x LGEF

Lucas THOUÉ, Directeur du District des Ardennes, informe les membres du Comité Directeur de l'existence d'un dispositif demandant à chaque District du Grand Est de présenter un projet innovant et conforme aux orientations fixées par la Ligue Grand Est avant le 31 Janvier 2026. Le projet s'il est retenu, permet d'accéder à un financement pour le mettre en œuvre.



Proposition de projet du District des Ardennes :

- Organisation d'ateliers thématique dans les écoles du département avec des intervenants spécialisés dans les thèmes suivants :
 - Atelier découverte du Football et du Futsal
 - Atelier Nutrition
 - Atelier de sensibilisation à l'Arbitrage
 - Atelier de sensibilisation à l'Handisport

Ce projet reprend les objectifs fixés par la LGEF : Développement du Football Féminin, du Football Animation, du Futsal et Engagement.

Le but de ce projet est simple :

- Augmenter le nombre de licenciés
- Déployer le PEF dans les écoles
- Déployer le dispositif « Foot à l'école »
- Développer l'Arbitrage et le valoriser
- Agir sur des thématiques sociétales incontournables (Nutrition et surtout le Handicap)
- Multiplier les partenariats

Le projet est validé à l'unanimité des membres présents. Il sera mis en forme définitivement dans les prochains jours puis envoyé aux membres ainsi qu'aux salariés.

13. Circulaire FFF sur le dispositif « Caméra Individuelle »

Après lecture attentive du document, la FFF met en place officiellement le dispositif « Caméra Individuelle » porté par les arbitres lors de rencontres désignées à risque.

Cette circulaire vient encadrée de façon très strict et permet de répondre à toutes les lois concernant le RGPD ainsi que le code du sport et autres. Malheureusement, cette circulaire met fin à l'utilisation des GoPro achetées en début de saison pour essayer d'endiguer toute forme de violence sur et autour des terrains pour des raisons de conformité au RGPD.

Une proposition de la FFF permet d'acquérir des caméras conformes à ladite circulaire. Le comité directeur du District des Ardennes regrette que cette circulaire soit parue très tardivement malgré l'emploi de caméras type GoPro par de nombreux Districts dans le Grand Est (Haute Marne, Moselle, Ardennes...) de façon structurée et espère que la FFF prendra en considération les efforts réalisés par les District ayant déjà lancé ce dispositif à leur niveau et leur proposera une compensation pour réduire l'impact financier que cette circulaire entraîne (les caméras acquises ne répondant pas aux critères spécifiques détaillés dans cette circulaire).

Pour rester dans sa volonté de combattre toutes formes de violence, les membres du Comité Directeur



du District des Ardennes décide de faire l'achat de caméras conforme via l'offre lancée par la FFF.

14. Questions diverses

- **Droit à la retraite – Jean Louis MAZZÉO :**

Jean-Louis MAZZÉO peut faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} Avril 2026. Celui-ci aimerait pouvoir aller jusqu'au 30 Juin 2026 et ainsi finir la saison 2025-2026. Les membres du Comité Directeur présents sont d'accord avec cette demande.

Un appel à candidature pour le poste de Conseiller(e) Technique Départemental(e) chargé(e) du Développement et de l'Animation des Pratiques (CTD-DAP) en CDI va être lancé très prochainement. La date d'embauche sera fixée au 1^{er} Juillet 2026.

- **Feuille d'émargement**

Il a été constaté l'absence de feuilles d'émargement lors des réunions des différentes commissions, empêchant d'attester la présence des membres concernés. Le Comité Directeur rappelle donc que tout défraiement lié à un déplacement pour une réunion de commission ne pourra être accordé que si le membre a bien signé la feuille d'émargement prévue à cet effet.

Afin de régulariser cette situation, des feuilles d'émargement vierges sont désormais mises à disposition sur la table située à côté du photocopieur, dans le couloir du District des Ardennes. Chaque Président de Commission devra compléter cette feuille et veiller à ce que l'ensemble des membres présents y apposent leur signature.

- **Conseiller en développement (Aide Fédérale – LFA)**

À compter du 1er juillet, les Districts auront la possibilité de recruter un Conseiller en Développement Associatif grâce à une aide fédérale.

Les modalités définitives concernant la fiche de poste et le profil seront prochainement transmis aux Districts. Des réunions d'informations sont prévues sur le territoire National entre février et fin mars pour présenter en détail l'ensemble des orientations.

L'aide fédérale, qui s'inscrit semble-t-il dans la durée, vise exclusivement des missions d'appui, de conseil et d'accompagnement des clubs dans leur projet associatif. Compte tenu de l'importance de cette aide, 30 000 € attribués aux Districts comptant moins de 20 000 licenciés, ce qui est le cas du District des Ardennes, il apparaît pertinent d'envisager le recrutement pour ce poste.

Les membres du Comité Directeur présents demandent donc à Lucas THOUÉ de se positionner dans l'optique de bénéficier de cette aide précieuse.

- **Demande de la part du Futsal Club Donchery**

Le District des Ardennes a reçu un courrier de la part du nouveau club de Futsal de Donchery qui demande une aide afin de pouvoir démarrer dans les meilleures conditions possibles.



Suite aux forfaits généraux de deux clubs Futsal, il restait une dotation matérielle non attribuée de ce fait, le Comité Directeur décide d'octroyer cette dotation au Club de Futsal de Donchery.

- **Statuts des éducateurs**

Miguel VINCENT, Président de la Commission Technique, propose la création d'un statut des éducateurs. Il souligne l'importance d'engager une réflexion en ce sens afin de permettre aux clubs de se structurer autour de personnes formées et reconnues par des diplômes, ce qui contribuerait à élever le niveau du football Ardennais et à offrir aux licenciés une pratique plus qualitative et conforme aux attentes.

Les membres du Comité Directeur présents valident cette orientation et demandent la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un projet formalisant ce futur statut des éducateurs, en vue de son adoption officielle ultérieure.

- **Dérives du football animation et Futsal**

Football Animation :

À la suite de plusieurs signalements concernant le football d'animation, le Comité Directeur demande aux techniciens d'effectuer une extraction des feuilles de matchs afin de vérifier l'exactitude des informations relatives aux joueurs. Il est également demandé de contrôler le nombre de licences par catégorie et de les croiser avec les engagements déclarés par les clubs.

À noter que, lors de la deuxième phase, toute infraction constatée fera l'objet d'une application stricte du Règlement Financier du District des Ardennes.

Futsal :

Concernant le Futsal, plusieurs signalements ont été portés à la connaissance du District. Le Comité Directeur rappelle que, même lorsque la feuille de match est manuscrite, celle-ci fait l'objet de vérifications. Si des anomalies venaient à être constatées, les commissions compétentes se saisiront du dossier et appliqueront les règlements en vigueur avec toute la rigueur nécessaire.

- **Point Arbitrage**

Jean-Jacques DEMAREZ, Président de la CDA, informe les membres du Comité Directeur des prochaines formations et réunions prévues pour le corps arbitral.

Il fait également part de la situation préoccupante d'un jeune arbitre souhaitant mettre un terme à son activité à la suite de comportements inappropriés survenus lors d'un match, événements qui l'ont profondément choqué.

Dans un premier temps, il est demandé à l'arbitre de rédiger un rapport détaillé afin de permettre l'examen d'éventuelles exactions commises à son encontre.

Les membres du Comité Directeur décident de prendre ce dossier en main et sollicitent les personnes



compétentes afin de faire toute la lumière sur cette affaire.

Dans un second temps, le Comité Directeur demande à la CDA de ne plus mettre de Jeune Arbitre en U13 – U14 Interdistrict.

- **Architecture jeune**

Patrick MELLINGER évoque le problème concernant l'architecture Jeunes notamment sur la catégorie U16. Une réflexion avec les autres Districts doit être menée sur ce sujet, la réforme étant encore assez récente.

- **Chatbot et IA**

Yoann GERMAIN, Président de la Commission Marketing, Partenariat et Valorisation du Bénévolat, attire l'attention des membres du Comité Directeur sur une solution permettant de faciliter l'accès des clubs aux règlements, tout en réduisant les sollicitations téléphoniques liées à des questions réglementaires. Cette solution, déjà utilisée par plusieurs Districts en France, repose sur l'intelligence artificielle.

L'objectif est triple : soulager les équipes administratives, fluidifier le travail des commissions et améliorer le service rendu aux clubs tout en sécurisant l'application des textes réglementaires.

Yoann GERMAIN propose ainsi d'organiser, à une date qui sera fixée ultérieurement, une visioconférence avec le PDG de la société développant cet outil afin d'en présenter le fonctionnement et les avantages au Comité Directeur.

Prochaine réunion du Bureau du Comité Directeur : 16 Février 2026

Prochaine réunion du Comité Directeur : 2 Mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h20.

Le Président,

Raphaël GOSSET,

Le Secrétaire de séance,

Yoann GERMAIN,